

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CD2023-  
02/4/8  
DOSSIER N°5559**

**PLAN VÉTOS 23 - RÈGLEMENT D'APPLICATION DU  
DISPOSITIF**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Armelle MARTIN, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Mary-Line GEOFFRE  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER  
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS  
Nicolas SIMONNET à Catherine DEFEMME  
Thierry GAILLARD à Franck FOULON  
Marinette JOUANNETAUD à Marie-France GALBRUN  
Marie-Thérèse VIALLE à Laurence CHEVREUX  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, Premier Vice-Président, en l'absence de MMe Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental.

**OBJET : Plan Vétos 23 - Règlement d'application du dispositif**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,*

*VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,*

*VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,*

*Vu la délibération de l'assemblée départementale n°CD2022-09/4/17 du 30/09/2022 adoptant les modalités*

*d'intervention du département concernant le dispositif du "Plan Vétos 23"  
VU le rapport CD2023-02/4/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,*

**DÉCIDE,**

- d'approuver les règlements d'application ci-annexés et de les intégrer dans le règlement départemental des aides ;
- d'approuver les dispositions transitoires prévues pour chacun des dispositifs ;
- de donner délégation à la commission permanente pour toutes modifications et pour l'exécution dudit Plan.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**